

COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI AUX TRAVAILLEURS DE LA PECHE

EVOLUTION GLOBALE DES PECHEES ET AVENIR DES TRAVAILLEURS

**Rapport de la Conférence Internationale
de Bangkok - Thailand - 22/27 Janvier 1990**

RAPPORT DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE BANGKOK (THAILANDE) -JANVIER 1990

Sommaire

- Introduction.....p . 2
- Rapport des travaux :
 - Séance d'ouverturep. 3
 - Adresses inauguralesp. 3
 - Autres présentations officielles.....p. 5
 - Les organisations de travailleurs de la pêchep. 9
 - Ateliers.....p. 15
 - Films vidéos et Excursion.....p. 17
- Déclaration finale.....p. 18
- Liste des participantsp. 21
- Contributions écritesp. 24

ICSF
Bureau de Liaison
Rue Grétry, 65
B 1000 Bruxelles
BELGIQUE
Tel: 32-2-218 15 38
Fax : 32-2-219 77 73

INTRODUCTION

Le Collectif International d'appui aux travailleurs de la pêche a organisé à Bangkok, Thaïlande, du 22 au 27 janvier 1990, une Conférence internationale sur le thème:

“Evolution globale des pêches et avenir des travailleurs”

Cette Conférence, qui a pu se réaliser grâce à l'accueil et l'appui de l'Université Kasetsart de Bangkok, a rassemblé plus de 100 personnes de divers horizons, travailleurs de la pêche, animateurs sociaux, universitaires, officiels du secteur des pêches, représentant une trentaine de pays des cinq continents.

Cette Conférence s'est déroulée dans une conjoncture mondiale marquée par des changements caractérisés et des tendances significatives dans le secteur des pêches. Ces évolutions qui sont évidentes à l'intérieur des pêcheries doivent être aussi appréhendées dans le contexte plus vaste de l'ensemble du secteur économique qui n'est pas sans exercer de fortes pressions sur elles.

Les plus importantes parmi ces évolutions sont :

- * le redéploiement des flottes industrielles des pays du Nord dans les Zones Economiques Exclusives (ZEE) des pays du Sud consécutif à l'épuisement des ressources dans les eaux des pays industrialisés et aux accords de pêche résultant de l'application du nouveau Droit de la mer,
- * le développement intensif de l'aquaculture,
- * les orientations nouvelles en matière de commercialisation du poisson liées à une demande croissante des pays du Nord,
- * une aide financière principalement dirigée vers la pêche industrielle et à haute intensité de capital,
- * les problèmes de pollution résultant d'une économie essentiellement productiviste,
- * le développement du tourisme mettant à mal le littoral côtier...

Tous ces facteurs menacent à moyen et long terme de

détruire irrémédiablement l'environnement marin et l'avenir de la vie sur la planète.

A court terme, ces évolutions affectent gravement le développement des pêches artisanales, mettant en péril l'avenir de la ressource halieutique et poussant les communautés de pêcheurs à une marginalisation et une prolétarianisation accrues. Comment infléchir ces tendances qui portent gravement atteinte à la survie des travailleurs de la pêche et aux moyens de subsistance de millions de personnes dans les pays du Tiers-monde ?

C'est autour de ces questions vitales pour l'avenir de la profession et plus largement pour l'avenir de l'humanité que se sont déployés réflexions, échanges et débats au cours de la Conférence.

Le programme de la Conférence fut structuré de façon à permettre une approche équilibrée des évolutions dans le secteur des pêches en partant du point de vue des scientifiques, des décideurs et des travailleurs de la pêche.

Deux interventions portant sur le thème de la Conférence ont précisé l'axe de la réflexion. Elles furent suivies de plusieurs exposés sur des problématiques particulières, telles que la législation des pêches, le marché mondial du poisson, l'aquaculture, le problème de la motorisation des pirogues et la question des investisseurs extérieurs.

Une large place fut laissée à l'expression des organisations de pêcheurs ainsi qu'à un travail en atelier par continent.

Enfin une journée entière permit de découvrir sur le terrain quelques réalités de la pêche en Thaïlande et plus particulièrement la mise en oeuvre de projets aquacoles.

Ce rapport n'a pas pour objectif de rapporter de manière exhaustive le contenu des divers thèmes abordés. Nous renvoyons pour cela aux contributions écrites des divers intervenants (voir p 24) ainsi qu'aux articles déjà publiés dans SAMUDRA - DOSSIER n°3 - janvier 1990 (disponible au Bureau de liaison de Bruxelles au prix unitaire de 6 US \$). Ce Rapport se contentera donc de souligner les points saillants apparus au cours du déroulement de la Conférence, les questions soulevées et les perspectives d'avenir exprimées.

RAPPORT DES TRAVAUX

Séance d'ouverture

La séance d'ouverture qui se déroule sous la présidence du Professeur Dr. Sutharm Areekul, Recteur de l'Université de Kasetsart, débute par le mot de bienvenue d'Amporn SUGANDHAVANIJ, membre de l'Equipe d'animation d'ICSF et représentante du Collectif en Asie du Sud-Est.

Pierre GILLET, secrétaire exécutif, remercie ensuite l'Université de Kasetsart de Bangkok d'avoir bien voulu accueillir la Conférence internationale. Il souligne à cette occasion la préoccupation portée par cette Université au développement des populations rurales et des petits producteurs et son souci de mettre en valeur le rôle qu'ils jouent dans l'économie nationale.

Il rappelle qu'ICSF s'est développé grâce à l'interaction entre scientifiques et travailleurs de la pêche dans différentes parties du monde. La première initiative fut prise à Rome en 1984 avec l'organisation d'une Conférence internationale réunissant des travailleurs de la pêche et leurs supporters. Principal objectif de ce rassemblement : faire comprendre aux décideurs politiques en matière de pêche que les problèmes et préoccupations des travailleurs de ce secteur doivent être au centre de la planification et de la mise en oeuvre des programmes de développement et de gestion des pêches. La mission confiée à Rome aux travailleurs de la pêche visait à renforcer leurs propres organisations nationales tandis qu'il était demandé aux supporters de créer rapidement des rencontres pour une action d'appui. C'est ainsi qu'est né à Trivandrum en Inde, en 1986, le Collectif International d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF).

Le Collectif est composé à présent de 30 membres individuels représentant 23 pays. Au cours de ses trois premières années d'existence, l'engagement d'ICSF a porté essentiellement sur trois priorités :

- 1- un programme d'études sur les principales problématiques touchant les travailleurs de la pêche.
- 2- des échanges entre travailleurs et scientifiques priorisant les partages Sud-Sud.
- 3- des moyens de communication comprenant principalement la publication d'informations à partir des deux précédents programmes.

Pierre GILLET décrit ensuite rapidement les principaux changements en cours dans le secteur d'activité des pêches. Il rappelle que la Conférence s'est donné comme axe de travail de débattre de ces problèmes et remercie les nombreux travailleurs de la pêche thais présents au nom des participants venus d'Amérique latine, d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Afrique, d'Asie, d'Australie et du Pacifique.

Adresses inaugurales

Avant de donner la parole aux divers intervenants, John KURIEN du Centre d'Etudes pour le Développement à Trivandrum (Inde), et président de séance, fait remarquer que *"si les frontières terrestres nous divisent, les océans, eux, nous unissent"*. Et il ajoute : *"De nouvelles alliances ne manqueront pas de se conclure au cours de la décennie 90 au moment justement où le Droit de la mer a démontré que les pays des différents blocs parvenaient à des accords"*.

L'AVENIR DES TRAVAILLEURS DE LA PECHE - LES DEFIS DE LA PROFESSION : AUTONOMIE OU SOUMISSION.

Dans son intervention d'ouverture, Humberto CHA-MORRO-ALVAREZ, pêcheur et président du Conseil national des pêcheurs artisanaux du Chili (CONAPACH), met en lumière les énormes défis qui se posent aujourd'hui à la profession et ne laissent aux travailleurs de la pêche que deux choix : l'autonomie ou la soumission.

"L'avenir des pêcheurs artisans du monde entier, affirme-t-il, peut être compromis si, par malheur, nous n'engageons pas une lutte sérieuse pour la défense des ressources et pour la survie de notre profession". Les pêcheurs chiliens ont montré l'exemple. En effet ils ont créé à partir de 1986 une organisation syndicale nationale qui regroupe à présent 100 organisations de base dans l'ensemble du pays. Le but poursuivi par le syndicat vise non seulement à défendre les travailleurs de la pêche au Chili mais encore à obtenir une représentation réelle là où se prennent les décisions afin que la démocratie soit respectée.

"En tant que pêcheurs nous sommes aussi des phares sur la mer car nous détectons les dangers qui guettent les diverses ressources. Nous savons que la pollution des villes, des industries, des mines et de l'agriculture est très forte dans de nombreux pays et qu'elle affecte la vie et les espèces marines qui sont les ressources de notre activité". Aussi les travailleurs de la pêche ont-ils un rôle déterminant à jouer pour la gestion de la ressource et la sauvegarde de l'environnement.

Mais leur propre existence ne va pas sans difficultés, car les pêcheurs artisans sont confrontés à de nombreux problèmes : une grande dispersion le long des côtes, l'absence de services pour satisfaire les besoins de leurs familles à cause de leur marginalisation, une grande dépendance à l'égard des créanciers, des commerçants, des

hommes politiques, des tensions culturelles, une exploitation liée à de mauvaises relations à l'intérieur du commerce international imposé par les pays industrialisés...

Comment répondre à ces défis ? Comment bâtir l'avenir ?

La première réponse, c'est l'organisation des travailleurs de la pêche. Sans elle, rien ne pourra se réaliser de bien. Mais, insiste Chamorro, cette organisation doit naître des travailleurs eux-mêmes, sans dépendance ni intervention externe. L'organisation doit être démocratique, c'est-à-dire qu'elle doit veiller à la participation de tous ses membres en répartissant le pouvoir entre tous à travers diverses commissions. L'organisation doit conduire enfin au développement économique, social et culturel..

Viennent ensuite les questions de gestion de la ressource et de défense de l'environnement. *"Nous devons veiller sur nos ressources et être en étroit contact avec les scientifiques qui veulent collaborer et échanger leurs connaissances avec les nôtres"*. Les travailleurs de la pêche doivent enfin participer aux prises de décision concernant les politiques de pêche. Leurs avis doivent être pris en compte par les autorités responsables. Ils doivent participer à l'élaboration des lois les concernant afin que leurs droits soient respectés face aux firmes industrielles.

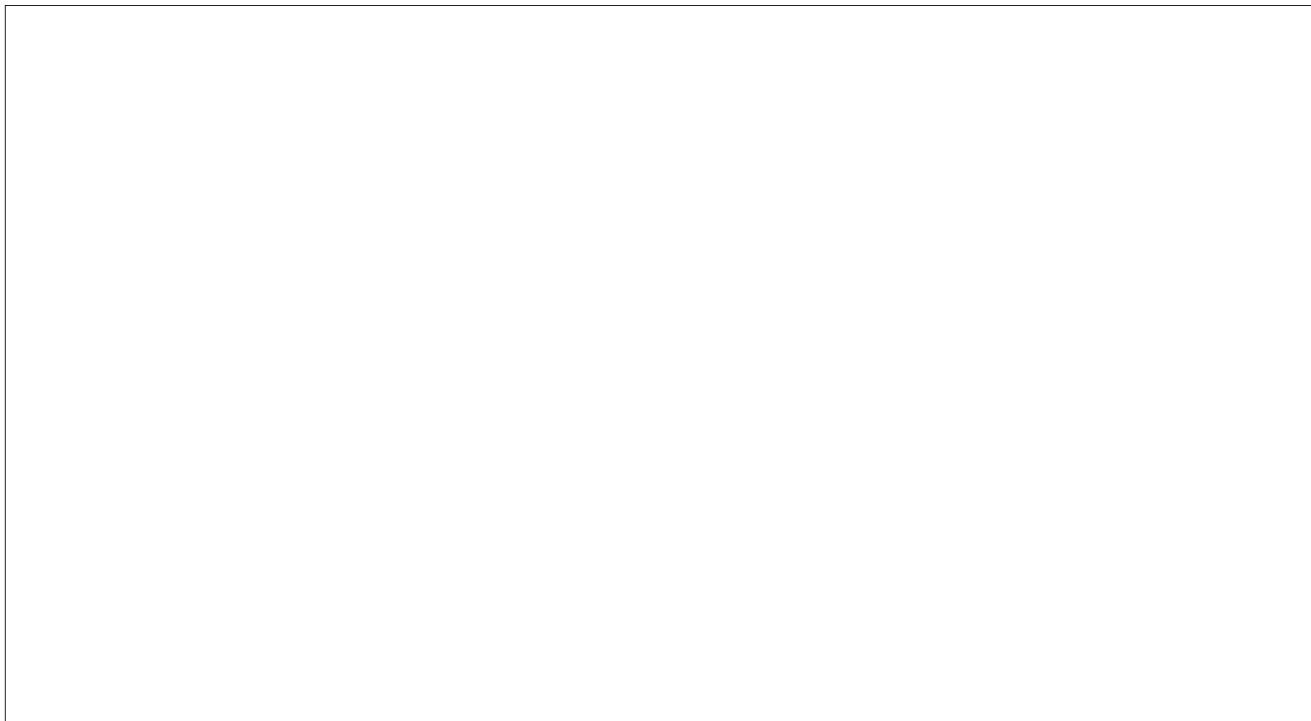
Enfin, souligne-t-il, les travailleurs de la pêche doivent rechercher les moyens de créer une organisation internationale autonome pour tous les membres de la profession.

L'IMPACT DES STRATEGIES GLOBALES DE DEVELOPPEMENT SUR LES TRAVAILLEURS DE LA PECHE.

Nalini NAYAK, coordinatrice d'ICSF brosse ensuite un tableau réaliste des répercussions préoccupantes des évolutions en cours sur l'avenir des travailleurs de la pêche.

"A de nombreux points de vue, dit-elle, nous nous trouvons aujourd'hui a un tournant historique". Celui-ci résulte des contraintes liées au processus de développement en cours. Il faut évaluer et analyser les évolutions dans le secteur des pêches mais tenir compte dans le même temps des évolutions globales qui ne sont pas directement liées avec les pêcheries mais qui cependant affectent ce secteur d'activité et les travailleurs de la pêche.

Nalini Nayak rappelle qu'en mai 1989, le Forum National des Travailleurs de la pêche (NFF) en Inde a organisé durant un mois une longue marche écologique sur les côtes qui a rassemblé des dizaines de milliers de personnes préoccupées par les questions de protection de l'environnement. Le succès de cette manifestation est dû à la prise de conscience de plus en plus vive des travailleurs de la pêche à l'égard du problème crucial de l'épuisement des ressources halieutiques. Epuisement dû à l'utilisation de technologies de pêche sur-dimensionnées, à la pollution urbaine et industrielle, etc.. L'avidité du capital à vouloir réaliser de rapides profits pousse à des stratégies de développement de plus en plus violentes qui menacent l'existence même des pêcheurs artisans et de leurs communautés.



De gauche à droite: Humberto Chamorro Alvarez, John Kurien et Nalini Nayak

Parmi ces stratégies, il faut noter le problème du foncier et la politique des promoteurs immobiliers qui achètent souvent à bas prix des espaces littoraux pour y implanter des hôtels de luxe en vue du développement du tourisme. Cette pratique spéculative a pour effet de priver des travailleurs de la pêche de leurs moyens d'existence et provoque des déplacements de communautés entières. *“Des déplacements à grande échelle sont aussi provoqués par des installations nucléaires qui apportent avec elles des risques de radiation et des répercussions au niveau de la santé”*.

La destruction sauvage des forêts et l'élimination systématique des mangroves en vue de l'élevage intensif de crevettes ont aussi des répercussions graves sur la vie des travailleurs de la pêche.

Il en va de même des marées noires, des déchets toxiques enfouis en mer, des installations de défense nationale voire internationale, dont plusieurs sont situées sur le littoral et contre lesquelles les populations locales disposent de peu d'espace pour réagir.

Les femmes sont particulièrement victimes des technologies modernes qui les évincent de la force de travail et les relèguent chez elles où leur travail n'est pas rémunéré. *“Aujourd'hui, dans le Tiers-Monde spécialement, nous voyons à quel point les processus de privatisation menacent les économies de subsistance et, de ce fait, accroissent le fardeau des femmes... Dans les pays du Sud les femmes portent le poids de l'endettement croissant des travailleurs de la pêche”*, souligne-t-elle.

La conception d'une production orientée essentiellement vers le marché et à haute intensité de capital rend de plus en plus difficile la satisfaction des besoins quotidiens. Il est temps de concevoir davantage la pêche en terme de promotion de la vie. Un modèle de développement souhaitable doit intégrer la tâche de promouvoir la vie et dans la pêche cela implique de ré-crée et respecter les écosystèmes aquatiques tout comme la vie dans sa globalité.

Autres présentations officielles

LA LEGISLATION DES PECHEES ET LES CONFLITS ENTRE ENGINS DE PECHE DANS LES EAUX COTIERES - EXPERIENCES DU JAPON ET DE PAYS DU SUD-EST ASIATIQUE.

Sebastian MATHEW, économiste, chercheur dans le secteur d'activité des pêches, originaire de l'Etat du Kerala (Inde) présente à l'assistance la synthèse d'une étude qu'il a réalisée récemment (*) sur la législation des pêches et les

conflits entre engins de pêche dans divers pays d'Asie.

L'histoire des pêches a, de tout temps, été marquée par des conflits liés à l'utilisation d'engins de pêche différents. Ces conflits ont été renforcés ces dernières années par l'émergence de problèmes liés à la pollution des eaux, la déforestation des forêts, la destruction de mangroves, etc.. Et pourtant, force est de constater que les pêcheurs se retournent plus ou moins contre les méthodes provoquant une sur-pêche, spécialement le chalutage.

Les conflits sont souvent liés à des facteurs très divers : ethniques, baisse des captures, arrivée de chalutiers étrangers à la localité, facteurs sociaux...

Pour résoudre ces conflits, l'Etat doit mettre en vigueur une législation par voie de décrets. Mais il est évident que celle-ci a d'autant plus de chance d'aboutir qu'il existe une protestation collective. C'est le cas en Indonésie et en Malaisie. Lorsque la protestation est faible, l'Etat intervient de manière telle que la législation demeure tout à fait théorique.

Mis à part la Thaïlande, tous les pays du Sud-est asiatique réclament à présent que la législation s'applique à la fois à la gestion des conflits et à celle des ressources. On assiste ainsi à une réglementation par zones dans cette région. L'Indonésie a même été jusqu'à interdire le chalutage dans les eaux fréquentées par les engins de pêche traditionnelle. Mais si certains pêcheurs en ont retiré quelque avantage rien n'a, en fait, été mis en place pour réorganiser véritablement les pêcheries en vue d'une production optimum des ressources.

Les Philippines sont le seul pays au monde où les droits des pêcheurs à l'usage préférentiel des ressources halieutiques sont garantis par la Constitution. Mais autre chose est l'application. Et s'il y a moins de conflits aujourd'hui entre chalutiers et engins traditionnels, c'est que les eaux ont été à ce point sur-exploitées que les chalutiers sont découragés de pêcher !

Le processus législatif n'a jamais été suffisamment étendu pour garantir des dispositions qui seraient véritablement efficaces. Ceci est pour une large part dû à l'absence de débats sur les conflits et au manque de tentatives pour faire connaître les différentes clauses après promulgation de la loi.

* Cette étude est publiée en anglais dans SAMUDRA Monograph N° 1 janvier 1990. Cette édition est disponible au Secrétariat de liaison - 65, rue Grétry à Bruxelles.

Au Japon, la gestion des conflits aboutit à de meilleures solutions. Ceci est dû au fait que le secteur maritime est intégré dans le cadre des lois. Cependant le Japon, comme les autres pays, rencontre aussi des difficultés pour freiner le phénomène de sur-capitalisation excessive des pêcheries et la sur-exploitation des ressources en dépit d'un déclin important dans la force de travail du secteur des pêches. Un enseignement à retenir de l'expérience japonaise est la promotion du dialogue direct entre groupes en conflit, au lieu de laisser l'Etat jouer les intermédiaires. Il est donc souhaitable de rechercher des moyens de dialoguer et de négocier pour résoudre les oppositions.

Il n'en reste pas moins vrai, conclut S. MATHEW, que seul un développement économique diminuera la pression sur le secteur des pêches et conduira ainsi à l'amélioration des conflits.

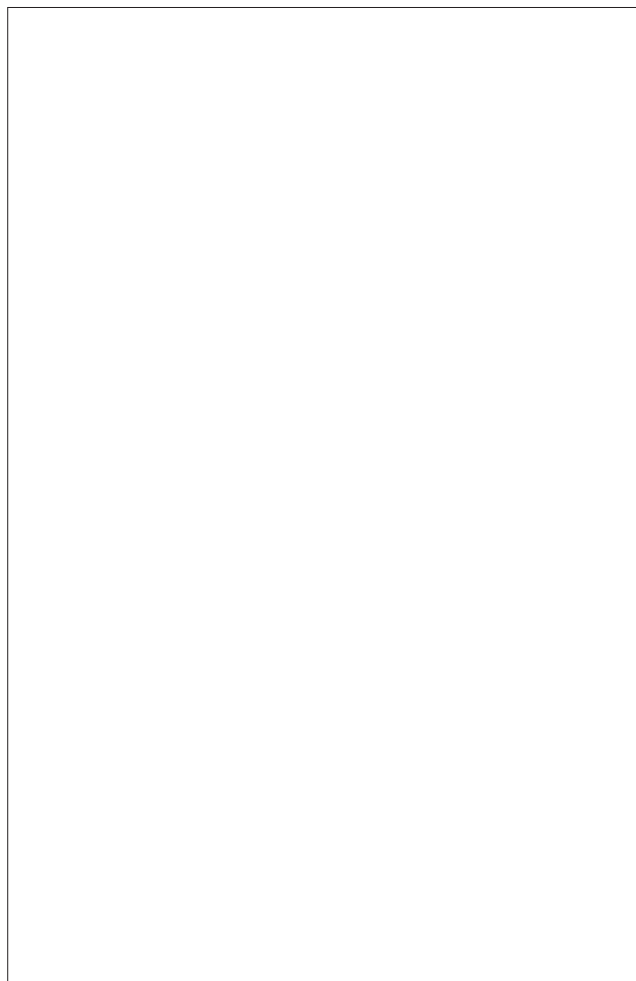
LE COMMERCE MONDIAL DU POISSON : CONSTRAINTES ET OPPORTUNITES DU MARCHÉ POUR LES TRAVAILLEURS DE LA PÊCHE.

Kevin CREAM, directeur adjoint de l'Humberside International Fisheries Institute à l'Université de Hull en Angleterre met en lumière le fait qu'au cours des trois dernières décennies la demande en poisson a connu une progression régulière. *"Il est prévu, dit-il, que la demande dépassera de manière significative l'offre en l'an 2000 et les travailleurs de la pêche de la planète trouveront à écouler leurs produits à condition qu'ils puissent garantir une bonne qualité et un approvisionnement conséquent. La pénétration du marché sera l'une des contraintes majeures à surmonter et le rôle du Gouvernement sera un facteur clé influant sur la contribution des travailleurs de la pêche au commerce mondial"*.

Des conflits ont néanmoins surgi ces derniers temps dans certains pays du fait de politiques d'exportation menées par certains gouvernements pour gagner des devises au détriment de l'approvisionnement en poisson pour la consommation locale.

Les frontières du commerce mondial du poisson ont été complètement modifiées par la mise en vigueur de la ZEE. Ce processus a redistribué les droits d'accès aux ressources halieutiques. Des conflits d'intérêt ont augmenté au cours des années récentes entre les activités de la pêche artisanale et de la pêche industrielle mais aussi avec l'apparition de l'aquaculture et du tourisme.

Bien que la consommation de poisson ait augmenté considérablement au cours des trois dernières décennies, les niveaux relatifs de consommation entre pays développés et pays en développement sont pratiquement demeurés les mêmes. Les pays industrialisés consomment 3,5 fois plus



Sur un marché de Bangkok

par tête d'habitants que les pays pauvres; et il est probable que cette tendance se poursuivra.

Plusieurs facteurs influent sur le commerce du poisson : la croissance démographique, les revenus disponibles, les prix, les campagnes de promotion, la qualité du poisson... Selon les estimations de la FAO (1987), pour répondre à la demande de la poussée démographique mondiale, 19 millions de tonnes de poisson supplémentaires seraient nécessaires pour l'année 2000. La capture d'espèces sous-exploitées offre de très grandes possibilités, mais cela n'ira pas sans problèmes, à commencer par la résistance du consommateur (ex.: les céphalopodes).

Les organisations de travailleurs de la pêche peuvent jouer un rôle non négligeable au niveau du marché, comme c'est déjà le cas en Grande-Bretagne, en Espagne, à Hong-Kong et aux îles Salomon.

La voie d'avenir pour les travailleurs de la pêche comporte plusieurs paramètres : la stabilisation de l'approvisionnement, la mise en place d'organisations de producteurs, la possibilité de jouer un rôle dans la chaîne de production, d'avoir des relations avec le gouvernement et de bénéficier de programmes de formation.

L'AQUACULTURE AUJOURD'HUI : LE VERT ET LE NOIR DE LA REVOLUTION BLEUE.

Pour Hector Luis MORALES, sociologue chilien et coordinateur de CEDIPAC (*), la "révolution bleue" s'apparente à la "révolution verte" dans le secteur agricole et la production moderne d'animaux. Cette révolution ne se traduit pas seulement par des changements dans les systèmes mais laisse apparaître de nouveaux bouleversements dans les relations entre l'homme et la nature.

L'aquaculture au Chili, par exemple, a provoqué une hausse de la valeur des terres et une importation accrue d'intrants. D'autre part, le marché qu'elle a induit a nécessité des installations spécifiques.

La mise en place d'un système d'aquaculture pose plusieurs problèmes, en particulier par rapport à l'environnement, l'économie locale et l'approvisionnement en nourriture. Mais des équilibres peuvent être trouvés.

Après avoir passé en revue quelques expériences significatives d'aquaculture, H.L. MORALES expose quelques uns des paramètres qui doivent être pris en compte dans le cadre d'un processus de développement social de l'aquaculture :

- il est important tout d'abord de bien choisir les espèces ou ressources à partir desquelles on souhaite produire.
- autre défi important : le choix de la technologie qui sera utilisée dans la culture des ressources retenues.
- il est indispensable de choisir le lieu où l'on veut produire afin de protéger les éléments écologiques et l'environnement.
- on doit savoir dans quel but on produit, à qui est destinée la production.

La culture de crevettes a gravement affecté les littoraux mettant en péril la conservation des mangroves, lieux de re-production naturelle de nombreuses espèces de poisson et de crustacés. L'aquaculture a supplanté par ailleurs l'élevage d'animaux tels que porcs et volailles et la culture du riz destinés à satisfaire les besoins alimentaires mais n'a pas permis de nourrir les paysans. Néanmoins, a fait remarquer H.L. MORALES, on peut constater une certaine tendance vers la culture d'espèces populaires pour répondre aux besoins locaux. Ceci s'est réalisé au Chili grâce à un contrôle plus strict par les organisations communautaires. Il est nécessaire de lutter contre certaines politiques qui utilisent l'aquaculture à des fins exclusives d'exportation. C'est le cas par exemple au Bangladesh où la Banque Mondiale a investi des sommes fabuleuses et a imposé ses conditions pour développer la culture de crevettes destinées à l'exportation.

* CEDIPAC - Centre d'Etude, de Développement et de Recherche pour la Pêche Artisanale au Chili.

L'aquaculture, en définitive, ne doit pas être considérée uniquement sous son aspect négatif même si dans bien des cas elle se solde par des échecs ou entraîne des répercussions inquiétantes sur la société et l'environnement. "*La révolution bleue comporte à la fois des aspects négatifs et des aspects positifs. Il est urgent de mettre en oeuvre des moyens de formation pour les personnes directement concernées et de lutter pour ré-orienter la production aquacole*", conclut H.L. MORALES

L'AVENIR DE LA PECHE AU SENEGAL : APPROCHE TECHNOCRATIQUE ET MAL-DEVELOPPEMENT.

Aliou SALL, sociologue, consultant des pêches au Centre de Recherche pour le Développement des Technologies Intermédiaires des Pêches (CREDETIP) à Dakar (Sénégal) expose la situation et l'évolution des pêches dans son pays. Il montre comment, dans un pays exceptionnellement pourvu en richesses halieutiques, le Gouvernement a mis en oeuvre sa politique de développement des pêches. Afin d'améliorer les conditions de vie des pêcheurs et faciliter un approvisionnement plus rationnel des populations, il s'est fixé deux objectifs : la généralisation de la motorisation et l'organisation de circuits de distribution. Malheureusement, la mise en oeuvre de ces perspectives ne s'est pas suffisamment appuyée sur la participation active des acteurs concernés.

La pêche joue un rôle prépondérant dans l'économie sénégalaise. La pêche artisanale génère, à elle seule, près de 150.000 emplois - y compris les emplois annexes - contre 1.500 pour la pêche industrielle. L'apport du sous-secteur artisanal aux exportations des produits de la pêche n'est donc pas négligeable.

C'est à partir de 1972, avec le projet CAMP (Centre d'Assistance à la Motorisation des Pirogues) et 1979 avec le projet CAPAS (Centre de commercialisation), qu'on peut parler d'une intervention significative de l'Etat dans le développement de la pêche artisanale au Sénégal.

"Le CAMP a connu divers problèmes imputables à plusieurs facteurs relevant d'une approche technocratique du développement du secteur et de l'abus de pouvoir et de confiance dont ont fait preuve les agents d'encadrement de ce projet", souligne A. Sall. A cela s'ajoutaient des facteurs extérieurs échappant au contrôle du CAMP : la rigidité des règles régissant le mode de fonctionnement des satellites de réparation des moteurs hors-bord, l'augmentation des disparités sociales due à des vices de fonctionnement des coopératives de pêcheurs, les difficultés des pêcheurs à se soumettre au principe des remboursements échelonnés, le fait que certains agents du CAMP s'adonnaient à des pratiques frauduleuses.

Quant au projet CAPAS qui visait à faciliter la commercialisation des produits en provenance de la pêche artisanale, particulièrement par l'approvisionnement du marché intérieur, il a souffert dès le départ d'une marginalisation des véritables acteurs du secteur. Les postes clés se trouvaient entre les mains de technocrates qui ont abusé de leur pouvoir au détriment des pêcheurs artisans. Peu à peu l'Etat s'est désengagé du projet de motorisation et il a fallu procéder à la privatisation des centres CAPAS.

D'un autre côté, le Sénégal a signé des accords de pêche avec plusieurs pays dans l'espoir de bénéficier d'un apport en devises étrangères. *“En dépit d'une délimitation de la zone réservée aux bateaux industriels, observe A. SALL, certains chalutiers opèrent illégalement dans la zone artisanale, particulièrement la nuit, tous feux éteints. Une telle pratique engendre des coûts humains mais aussi économiques du côté des pêcheurs : destruction d'engins passifs utilisés par les pêcheurs artisans lors du passage de gros navires dans leurs zones, collision entre gros bateaux et embarcations traditionnelles entraînant parfois des accidents mortels. Sans compter le gaspillage de la ressource...”*

Quelles sont alors les perspectives d'avenir ?

Les réalités montrent qu'au-delà des questions économiques, il reste bel et bien d'autres aspects, sociaux, politiques et culturels qui devraient être absolument pris en compte par l'Etat. C'est pourquoi, les pêcheurs sénégalais ont décidé de s'organiser de façon autonome. Le Collectif National des Pêcheurs du Sénégal regroupe aujourd'hui 1.800 membres. Il a vu le jour fin 1987. *“Les organisations de pêcheurs deviennent de nos jours, conclut A. SALL, des étapes incontournables pour toute politique de pêche qui veut atteindre ses objectifs”*.

LES PECHEURS ARTISANS FACE AUX PROBLEMES D'ASSURANCE ET DE CREDIT.

Dans son intervention, Jean-Philippe PLATTEAU, professeur en économie à l'Université Notre-Dame de la Paix à Namur (Belgique) décrit les difficultés rencontrées par les pêcheurs artisanaux pour accéder aux crédits et aux assurances.

Pour des raisons diverses, entre autres les difficultés d'accès aux informations concernant la situation réelle du secteur artisanal, le secteur formel de l'assurance se montre réticent à assurer les pêcheurs artisanaux contre les risques qu'ils encourent. *“Dans le secteur de la pêche artisanale, note J.P. PLATTEAU, les problèmes de “sélection adverse” (seuls les plus mauvais pêcheurs s'assurent), mais surtout ceux du “hasard moral” (on apporte moins de soins à la gestion de l'équipement assuré) sont beaucoup trop importants... Les primes à appliquer seraient tellement élevées que les pêcheurs ne seraient pas disposés à les payer”*.

C'est pourquoi le pêcheur artisan a généralement recours à un marchand avec lequel il noue des relations privilégiées. Celui-ci accepte de l'assurer à un prix raisonnable, contre le privilège d'être le seul acquéreur de ses prises.

Il en va souvent de même en matière de crédit. *“Lorsque le marchand octroie un crédit au pêcheur, les remboursements peuvent être fixés en parts des prises quotidiennes de sorte que le terme de remboursement variera en fonction de l'évolution de la situation économique future du pêcheur”*. Le système de crédit se combine alors à un système d'assurance. Il convient de remarquer dans ce cas que le prêteur possède une bonne connaissance de la situation du pêcheur, ce qui permet de réduire considérablement son risque; cette connaissance joue ainsi le rôle d'un équivalent fonctionnel d'une garantie formelle.

J.P. PLATTEAU suggère que les organisations locales de pêcheurs artisans prennent l'initiative de développer des mécanismes informels et originaux de crédit et d'assurance. Elles pourraient, par exemple, constituer *“des caisses d'épargne collective, telles que les tontines, au sein des communautés de pêcheurs artisans dans lesquelles une part fixe des prises, par exemple, serait automatiquement prélevée pour l'épargne”*.

Les organisations des pêcheurs pourraient aussi faciliter l'accès de leurs membres au crédit institutionnel. Des expériences ont déjà été réalisées en ce sens, au Sénégal par exemple.

Les mêmes organisations peuvent également jouer un rôle important dans le cadre de l'assistance mutuelle. Là encore des expériences positives existent pour les opérations de sauvetage en mer.

“Différents types d'associations visent également à réduire les risques liés aux variations quotidiennes des revenus de manière à éviter qu'un propriétaire malheureux ne recoure à la vente de son équipement pour faire face à un problème temporaire de liquidités”. *“Au Kérala, on a observé dans certaines communautés de pêcheurs un système très actif de prêts de consommation au jour le jour entre les pêcheurs eux-mêmes : il n'y a pas intérêts comptés sur ce type de prêts (bien que les sommes cumulées en jeu soient parfois considérables), mais obligation de réciproquer le prêt en cas de besoin d'un membre de la communauté”*.

Les organisations de travailleurs de la pêche : stratégies et contraintes

Durant la Conférence, une journée entière a été consacrée à la présentation des organisations de travailleurs de la pêche par leurs représentants. Cette présentation a permis de constater les progrès substantiels réalisés depuis la Conférence de Rome en 1984 dans le processus d'organisation des travailleurs de la pêche sur les divers continents. Il s'agit là d'une évolution très significative et porteuse d'espoir pour relever les défis auxquels est confrontée aujourd'hui la pêche artisanale.

ASIE

Inde

La loi sur les pêches votée en 1982/83 n'est jamais entrée en vigueur faute d'une organisation suffisamment représentative pour contraindre le Gouvernement.

Il existe pourtant de nombreuses organisations de travailleurs de la pêche mais leur nombre nuit à l'unité et le Forum National des Travailleurs de la Pêche (NFF) ne parvient pas à organiser véritablement les pêcheurs au plan national. Il est pourtant urgent d'aboutir à la promulgation d'une législation qui sauvegarderait les droits des pêcheurs artisans.

Il faut mentionner néanmoins l'importante manifestation organisée par le Forum National des Pêcheurs (NFF) en avril-mai 1989 pour la défense de l'environnement. Sous le slogan "*Protégez les eaux, protégez la vie*", le NFF a organisé une grande marche le long des côtes est et ouest de l'Inde, en lien avec des groupes écologiques, pour alerter les autorités du pays de la menace pesant sur la survie des populations et sur la nature.

Tout au long de cette longue marche qui vit une foule immense se déplacer le long des côtes durant un mois - des groupes locaux se joignant au passage aux pêcheurs - l'éclairage fut mis sur le problème de l'eau en général.

En dépit de la répression policière, cette manifestation a démontré de façon éclatante, la prise de conscience des populations et leur volonté de défendre l'environnement comme élément essentiel de la vie et de l'avenir des travailleurs de la pêche.

Dans le Sud de l'Inde, la Fédération des pêcheurs artisans (SIFFS) a permis aux pêcheurs de s'initier à de nouvelles techniques de pêche. La sécurité en mer a connu des améliorations et une formation est assurée par la Fédération.

Philippines

A travers une présentation très médiatique (affiches, dessins, intervenants divers, chants, musique...) les travailleurs de la pêche des Philippines ont retracé l'histoire de leurs organisations et décrit leur processus pédagogique de conscientisation par étapes.

La décennie 80 a été marquée aux Philippines par un bouleversement politique caractérisé par la chute de régimes autoritaires. Les conditions de répression sous ces régimes ont mené à une prise de conscience qui a donné un élan aux secteurs appauvris pour renverser le processus de marginalisation et finalement restaurer la démocratie.

En mai 1973, le Traité d'Amitié, du Commerce et de la Navigation entre le Japon et les Philippines avait permis aux investisseurs japonais d'entreprendre des affaires dans le pays. En 1975, le Décret sur les Pêches ouvrit la voie à l'exportation des ressources halieutiques et l'orientation vers une politique d'exportation du poisson entraînant la marginalisation des communautés de pêcheurs.

Les mauvaises conditions créées par le Décret Marcos développa une puissante prise de conscience qui entraîna la constitution de nombreuses organisations de pêcheurs. C'est alors que naquit CALARIZ, une Confédération d'organisations de travailleurs de la pêche localisée dans la zone Sud de Luzon.

Avec le retour de la démocratie, la Confédération CALARIZ en partenariat avec le Family Centre ASI créa un mouvement national de petits pêcheurs appelé BIGKIS-LAKAS. Les deux groupes, CALARIZ et BIGKIS-LAKAS ébauchèrent en 1988 *un Code des pêches alternatif* à partir de deux années de larges consultations à la base.

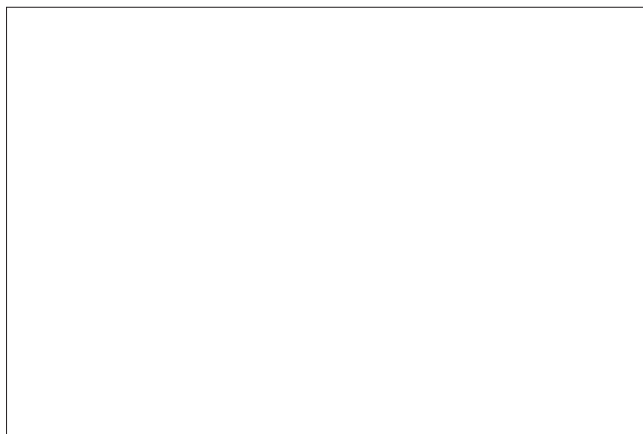
Ce Code des Pêches est actuellement entre les mains du Sénat et a fait l'objet de nombreuses délibérations avec les travailleurs de la pêche qui forment un formidable groupe de pression. Ce Code des Pêches (Senate Bill 711) a comme but de remplacer les clauses répressives, discriminatoires et coûteuses du Décret 704. Il vise plusieurs objectifs :

- 1- l'usage exclusif des richesses marines de la nation par les citoyens philippins, ainsi que le stipule la Constitution de 1987.
- 2- la décentralisation de l'administration des pêches par l'implication des pêcheurs artisanaux dans les prises de décisions politiques.
- 3- la reconnaissance et l'amélioration des droits des travailleurs de la pêche et la reconnaissance du rôle des femmes dans l'industrie des pêches.

"L'histoire a montré que les travailleurs de la pêche ont toujours été les véritables gardiens des mers. Et notre combat nous a enseigné que si nous abandonnons les

fleuves, les lacs et les mers, il n'y aura personne pour les protéger", affirment avec force les pêcheurs philippins.

Une des récentes victoires acquises par les organisations de travailleurs de la pêche aux Philippines a été la création de Comités de surveillance de débarquement des captures. Ces Comités ont été mis en place dans divers ports de pêche de l'archipel.



Pêcheur philippin lors de la Conférence

Thaïlande

Les pêcheurs artisans thaïs connaissent des conditions de vie très modestes. L'épuisement des ressources s'accroît. Seulement 20% de la valeur des produits de la pêche reviennent aux pêcheurs. Actuellement, la situation de l'environnement est inquiétante du fait de la politique de destruction des mangroves en vue de l'aquaculture. Une requête a été déposée, par les pêcheurs auprès du Gouvernement pour préserver ces mangroves.

Les travailleurs de la pêche thaïs sont conscients de la nécessité d'une plus grande organisation de la profession. Le processus d'organisation doit se faire de l'intérieur et non par une impulsion venue de l'extérieur, disent-ils.

Le Gouvernement Thai a mis en oeuvre une politique de "joint-venture" avec les Philippines et cherche à présent à signer des accords avec la Birmanie.

PACIFIQUE

Nouvelle-Zélande

La Fédération Néo-Zélandaise des Pêcheurs Professionnels représente plusieurs groupes de pêcheurs à travers le pays qui n'ont aucun pouvoir dans les prises de décision et dans la politique des pêches en Nouvelle-Zélande.

La Fédération représente plusieurs associations locales basées autour de petits ports.

Mais les pêcheurs artisans étant minoritaires dans la Fédération, la plupart d'entre eux se sont retirés. L'élément déclencheur a été la mise en vigueur du "Plan de gestion des quotas".

Les petits pêcheurs ont été affectés par la présence de gros navires qui ont littéralement nettoyé certaines zones d'espèces de poissons qui permettaient aux pêcheurs artisans et à leurs familles de vivre. La Fédération n'a rien fait contre cette politique.

Dans ce contexte, la lutte du peuple Maori (ethnie qui représente 12% du total de la population) n'est pas facile. Ils sont les principales victimes de la politique des quotas et ont du mal à se faire entendre du Gouvernement en dépit du "Traité de Waitangi" signé entre l'Angleterre et les Chefs des tribus Maoris.

A F R I Q U E

Ile Maurice

L'Association des Pêcheurs Professionnels de l'Ile Maurice (APPIM) est née en 1969. La situation qui prévalait dans la pêche artisanale avait été rendue précaire du fait des pratiques de pêche illégale (dynamite, filets non réglementaires, harpons...) qui représentaient une menace sur les stocks et l'environnement marin. C'est à partir de cette prise de conscience que l'organisation a vu le jour.

Après les dégâts causés par un cyclone en 1975 et la perte de nombreux engins de pêche, l'APPIM, avec l'aide de l'Institut pour le Développement et le Progrès (IDP), crée un Fonds de roulement (Revolving Fund Project). Grâce à ce fonds différents projets furent lancés afin de maintenir l'autonomie économique des pêcheurs particulièrement face aux intermédiaires.

Actuellement l'Ile Maurice souffre de pollutions dues au tourisme et à l'industrie. L'APPIM a engagé des actions de type écologique et collabore sur ce terrain avec d'autres organisations.

Madagascar

Un projet important de développement des pêches a été initié à Tamatave sur la côte Est de l'île en 1988/89. Regroupés en associations, avec l'appui de la Mission de la mer, des pêcheurs cherchent à franchir un palier dans le développement de leur profession. Ils collaborent avec un comité technique dont les membres sont tous de jeunes

malgaches : un capitaine de pêche formé en France, un mécanicien et technicien du froid, un officier de la marine de commerce, un charpentier de marine, un médecin.

Un bateau école de 10m sert à la fois à la formation des jeunes pêcheurs et comme navire de sauvetage. La première équipe d'élèves-pêcheurs a terminé son stage en novembre 1989. Un deuxième stage a débuté avec la participation de 16 stagiaires.

A Tamatave, les femmes de pêcheurs prennent une part active dans le processus de commercialisation du poisson permettant ainsi qu'une bonne partie du produit de la pêche revienne aux familles des pêcheurs.

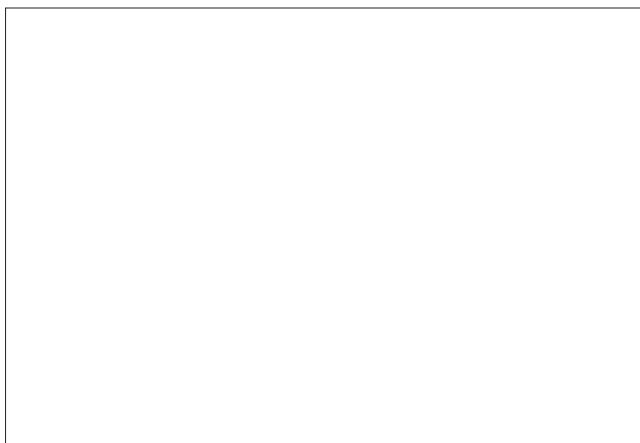
Sénégal

Les pêcheurs du Sénégal ont créé récemment (en 1987) une organisation représentative de la profession : le Collectif National des Pêcheurs du Sénégal (CNPS) qui représente un réel poids politique dans le pays. L'organisation compte 1.800 pêcheurs. Elle publie des documents en Wolof. L'une des raisons qui a contribué à la création du Collectif est la difficulté rencontrée par les travailleurs de la pêche en matière de crédit. Jusqu'à présent ce secteur est dominé par la politique du Crédit agricole, avec l'accord de l'Etat.

D'autres facteurs ont également joué, entre autres la politique de motorisation des pirogues, mise en oeuvre par l'Etat, et qui s'est soldée par un échec, les dommages causés par la pêche industrielle, etc...

L'organisation se donne comme perspective de créer une Banque populaire pour les pêcheurs. Elle étudie aussi la question de la sécurité en mer.

Des actions ont été aussi menées pour venir en aide aux pêcheurs rapatriés de Mauritanie (80% des pêcheurs opérant en Mauritanie étaient des Sénégalais).



De gauche à droite: Aliou Sall (CREDETIP) et Malic Gueye trésorier du CNPS (Sénégal)

Togo

La première tentative de regroupement de coopératives s'est constituée en 1965 (UNICOOPEMA) avec comme objectifs :

- la création d'un organisme de direction et de coordination de toutes les activités des coopératives de pêche
- faire valoir les droits des pêcheurs en vue d'obtenir les crédits nécessaires à leurs activités.

Le Service des Pêches a alors créé une coopérative de vente des articles de pêche (COVAP) qui a supplanté l'initiative de UNICOOPEMA.

L'idée d'un regroupement des pêcheurs a resurgi en 1978 avec la volonté de quelques jeunes pêcheurs de sauvegarder les intérêts des professionnels de la pêche artisanale. Une nouvelle UNICOOPEMA a vu le jour qui regroupe actuellement 20 coopératives de base, 200 pirogues, 2.000 familles (soit environ 20.000 personnes concernées).

UNICOOPEMA a redéfini ses objectifs :

- 1- importation du matériel de pêche et production de poisson
- 2- commercialisation de la production
- 3- acquisition de biens mobiliers et immobiliers, réparation du matériel de pêche
- 4- Distribution des produits de la pêche par camions frigorifiques.

Ces objectifs ont permis de constituer un interlocuteur de la profession, d'assurer les approvisionnements en intrants, de tenter une expérience de commercialisation directe en disposant de points de vente, d'améliorer les statuts de la profession.

AMERIQUE LATINE

Brésil

Historiquement au Brésil il existait deux types d'organisations :

- un syndicat de pêcheurs artisans (peu actif)
- une association contrôlée par la marine de guerre, puis par les commerçants.

En 1980, les pêcheurs ont décidé de créer des organisations indépendantes. En 1985 et 1986, les pêcheurs artisans ont tenu deux Congrès dans les locaux de l'Assemblée nationale. Ce fut un événement marquant.

Au Brésil, les pêcheurs ont beaucoup souffert de la dictature. A présent ils peuvent s'organiser librement. Cela leur a permis de mettre en place un Conseil National de la Pêche Artisanale.

Chili

Au Chili, l'organisation des pêcheurs fut interdite durant treize années par la dictature. Sous la pression du pouvoir, des dirigeants avaient démissionné de leurs responsabilités.

En 1986, avec le concours de certains anciens dirigeants s'est constitué le Conseil National des Pêcheurs Artisanaux du Chili (CONAPACH). Tout pêcheur peut y adhérer quelques soient ses idées politiques ou religieuses. A présent les dirigeants de l'organisation peuvent s'exprimer en public. CONAPACH est en passe actuellement de se constituer en fédérations. Il est fort de 5.000 membres répartis en 100 groupes de base.

Le Conseil a créé un organisme d'appui : le Centre d'Etude, de Développement et de Recherche pour la Pêche Artisanale au Chili (CEDIPAC) qui lui apporte le concours d'experts.

Les travailleurs de la pêche participent au processus de démocratisation en exigeant d'être présents aux Commissions nationales de la pêche.

Une recherche est en cours actuellement pour l'exportation des produits de la pêche, car la population chilienne n'est pas grande consommatrice de poisson. Une étude est également en cours pour obtenir des crédits.

Colombie

Après 15 années de lutte, les pêcheurs artisans de Colombie sont parvenus à obtenir du Gouvernement un programme intégré en réponse à leurs problèmes. Ce programme comprend plusieurs volets : formation, assistance technique, infrastructures de base, crédit et commercialisation.

L'affectation de moyens destinés exclusivement à la création de Centres de Services pour la Pêche Artisanale (CESPA) permettra la réalisation de projets économiques productifs avec un appui au niveau national. Et ceci en eaux maritimes comme en eaux continentales.

D'autre part, pour renforcer le système d'appui à la pêche, va se mettre en place un Institut national de pêche et d'aquaculture qui devrait apporter un soutien aux pêcheurs artisans.

Mexique

Il existe au Mexique une Confédération de coopératives regroupant 81 coopératives de pêcheurs artisans. Mais une des difficultés rencontrées par les pêcheurs tient au fait que

cette Confédération est alignée sur la politique gouvernementale.

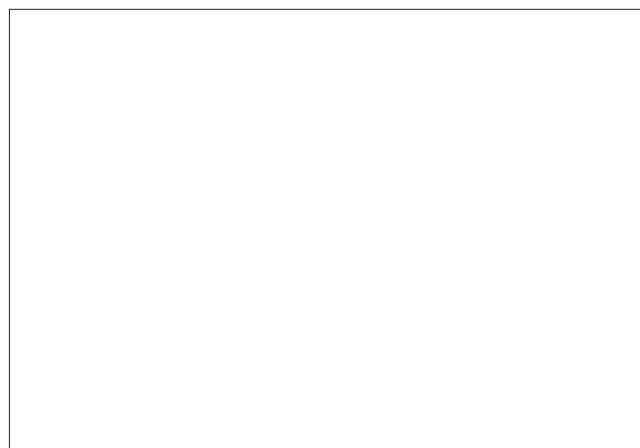
Des travailleurs de la pêche ont pris conscience de cette situation et réagissent pour que leurs intérêts soient véritablement pris en compte. Ils sont en même temps conscients que ce processus demandera du temps.

Pérou

Les travailleurs de la pêche s'organisent aussi bien dans le secteur de la pêche artisanale que dans celui de la pêche industrielle.

Les préoccupations des pêcheurs artisans sont avant tout basées sur les questions de commercialisation car les bénéfices réalisés par les intermédiaires sont proprement scandaleux. Par exemple un poisson acheté 10 intis (monnaie nationale) à un pêcheur peut être revendu 100 sur le marché!

Une autre question préoccupante est celle de l'inexistence de couverture sociale pour les pêcheurs.



Membres de la délégation latino-américaine

Vénézuéla

Avec ses 3.000km de côtes, la pêche artisanale au Vénézuéla s'est beaucoup développée au cours des dernières années. Malheureusement elle ne bénéficie pas de l'aide qu'elle serait en droit d'espérer. Il n'existe pas réellement une organisation qui regrouperait les pêcheurs artisans et ceux-ci ne sont pas encore conscients de la nécessité de s'organiser de manière autonome.

La Fédération vénézuélienne des travailleurs de la pêche (FETRAPESCA) regroupe à la fois des travailleurs de la pêche artisanale et des patrons de la pêche industrielle. FETRAPESCA regroupe 54 syndicats au niveau national représentant environ 4.000 membres.

Un des problèmes aigus du secteur de la pêche artisanale est l'analphabétisme. D'une manière générale le système scolaire, dans les communautés de pêche, ne constitue pas un moyen d'incorporation dans la profession. Ceci est dû au fait que le système éducatif répond à une stratégie de développement où le milieu rural constitue la partie périphérique et est subordonné à la ville. De ce fait les jeunes tendent à abandonner le milieu rural pour la ville. Ce phénomène touche de manière encore plus vive le milieu de la pêche.

AMERIQUE DU NORD

Canada

La principale préoccupation des pêcheurs artisans canadiens porte actuellement sur la question des quotas. Ce système est à l'origine d'accidents mortels chez les pêcheurs qui prennent des risques insensés pour assurer leur quotas.

D'autres difficultés proviennent de la présence de flottes étrangères aux frontières de la Zone Economique Exclusive mettant en péril les ressources halieutiques.

L'Union Maritime des Pêcheurs des provinces de la côte Est du Canada a pris ces dernières années diverses initiatives intéressantes dans le but d'informer les pêcheurs artisans sur les questions qui les concernent et d'en débattre démocratiquement. Elle organise aussi des stages de formation pour les travailleurs de la pêche.

EUROPE

France

Les pêcheurs artisans français sont regroupés pour la plupart en Comités locaux des pêches, réunissant à la fois des syndicats marins et des syndicats de mareyeurs. Ces Comités, qui comprennent diverses commissions sont représentés à l'échelle nationale par un Comité central.

Il existe également une organisation de Services regroupant au sein d'Associations coopératives locales des coopératives de gestion, d'avitaillement, d'armement et des coopératives bancaires. Ces Associations de coopératives locales sont regroupées en une Fédération nationale.

Au niveau de la commercialisation des produits de la pêche, ont été créées des Organisations de Producteurs nationale qui est ainsi amenée à traiter des politiques de prix avec la CEE.

A un autre niveau, les pêcheurs français sont confrontés à des problèmes aigus de gestion de la ressource, de conflits

entre pêches différentes (palangriers et pêche au merlu) et de pollution (nitrates, fûts de lindane...).

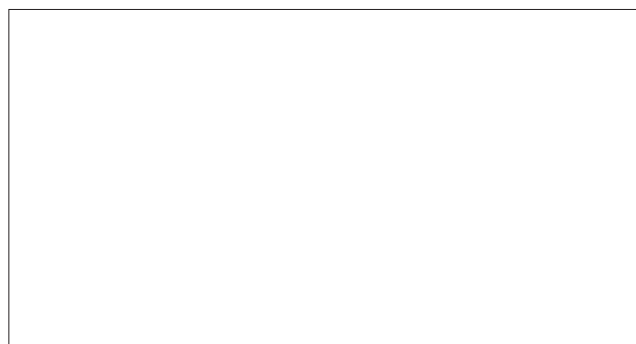
Rencontres internationales de femmes de pêcheurs

Cristina de Castro Garcia, animatrice d'un Centre de la Mission de la mer en Espagne, fait une évaluation des relations internationales entre femmes de pêcheurs. Ce travail s'est mis en route à partir de 1984 lorsque Cristina de Castro organisa une première réunion de femmes à Bahina-Bayona en Galicie (Espagne).

Elles y abordèrent les préoccupations des femmes liées aux longues absences de leurs maris partis 6 à 7 mois en mer, les questions de formation, etc... A la suite de ce travail deux Assemblées nationales et une Rencontre européenne à Lisbonne (Portugal) donnèrent la possibilité aux femmes de prendre la parole. Une association de femmes portugaises, a vu le jour à partir de là. Elle parvient à obtenir d'importantes reconnaissances de la part de l'Administration : respect de leur dignité de personnes au travail, dans la famille et la société entre autres.

Au même moment un autre groupe se forme au pays basque avec des femmes de pêcheurs. Puis des relations internationales s'établissent avec des associations de femmes françaises à La Rochelle (France). Ce fut la 1ère Rencontre internationale. Une seconde eut lieu en 1989 en Galicie. Elle fit l'objet d'une préparation intensive basée sur un questionnaire. Cette 2ème Rencontre internationale rassembla des femmes de pêcheurs de 5 ports français et de 14 ports espagnols. 130 femmes participèrent aux débats dont le thème central portait sur la solidarité. Une vidéo sur la lutte des femmes de Cangas (Espagne) montre comment les femmes de pêcheurs négocièrent un contrat collectif dans une situation difficile. La Rencontre émit l'idée de la création d'une Association de femmes au niveau international.

Cette Rencontre a permis de faire progresser la dimension internationale et le rôle des femmes dans le monde maritime.



Séance de travail en atelier francophone

Ces présentations succinctes des réalités nationales ont été suivies d'un débat qui a fait apparaître quelques points saillants liés à l'organisation des travailleurs de la pêche

- il est apparu comme indispensable de veiller à respecter les étapes dans le processus de conscientisation et d'organisation. "Donner du temps au temps".
- Les travailleurs de la pêche aspirent à participer de façon démocratique à la vie de leurs organisations. Il faut donc éviter que les plus défavorisés ne soient marginalisés au sein de structures trop lourdes. Ce sont les travailleurs qui doivent contrôler les organisations et non l'inverse.
- Beaucoup insistent sur l'action de lobbying avec d'autres organisations de la société (face aux problèmes de pollution par exemple) mais en veillant à ce que l'autonomie des organisations des travailleurs de la pêche soit sauvegardée.
- Les organisations de pêcheurs doivent participer aux négociations ayant trait à la gestion des ressources face aux problèmes de surpêche et à la destruction de l'environnement par des technologies modernes.
- Les organisations de pêcheurs demandent à ce qu'on réfléchisse sérieusement à la question de transfert de nouvelles technologies. On ne peut sauter des étapes. Le contexte socio-culturel de chaque pays doit faire l'objet d'études et d'attentions particulières.
- La plupart des problèmes sont liés à une mauvaise communication entre organisations de différents pays. Une attention plus grande doit être accordée aux médias. A ce sujet, il est demandé à ICSF de favoriser et de développer des relations, des "ponts" entre les pays et les continents, particulièrement en fournissant de plus amples informations à travers ses publications.
- Les problèmes que rencontrent les pêcheurs des flottes industrielles, tout comme la situation des femmes travaillant dans l'industrie de la transformation doivent être pris en compte. Il est demandé à ICSF que des dispositions soient prises pour que ces hommes et ces femmes soient intégrés dans les échanges internationaux.
- Une action de solidarité internationale devrait être entreprise (auprès du BIT par ex.) pour exiger la libération des travailleurs de la pêche emprisonnés en dehors de leur pays d'origine.
- Une attention particulière doit être portée à l'égard du rôle des femmes dans les communautés de pêcheurs, car elles prennent une part active dans la vie de la profession, la défense de l'environnement, la subsistance de la famille, l'éducation des enfants. Quelle place ont-elles dans les organisations de travailleurs de la pêche?
- Au niveau de l'assistance technique aux organisations de pêcheurs, il est indispensable que celles-ci aient leur propre groupe d'appui au lieu d'appuis étrangers.
- La question de la création d'une organisation internationale de travailleurs de la pêche a plusieurs fois été soulevée. Elle pourrait intervenir comme groupe de lobbying sur des questions fondamentales comme celles de l'environnement et de la gestion des ressources par exemple. Il est demandé à ICSF de travailler à cet objectif.

Synthèse du travail en ateliers

Le travail en ateliers, réparti sur une après-midi, s'est réalisé par groupes linguistiques. Trois questions ont fait l'objet de la réflexion et de l'échange :

- 1- Quelles solutions les organisations proposent-elles pour répondre aux problèmes de l'environnement et de la gestion de la ressource?
- 2- Quel rôle l'organisation peut-elle jouer au plan du marché?
- 3- Comment faciliter l'organisation des travailleurs de la pêche et favoriser les liens avec d'autres organisations? Comment exercer des actions de lobbying?

Il n'est pas possible ici de rendre compte de toute la richesse des débats. Nous nous contenterons d'en communiquer les points principaux.

1) Gestion de la ressource et environnement.

La ressource peut et doit être considérée comme un capital social (et non comme une propriété collective) dont la sauvegarde engage la responsabilité de tous. L'expérience montre que ce sont les organisations de travailleurs de la pêche qui sont les mieux placées pour sonner l'alarme et négocier les solutions. Sans organisations de pêcheurs, il ne peut y avoir de systèmes de gestion efficace.

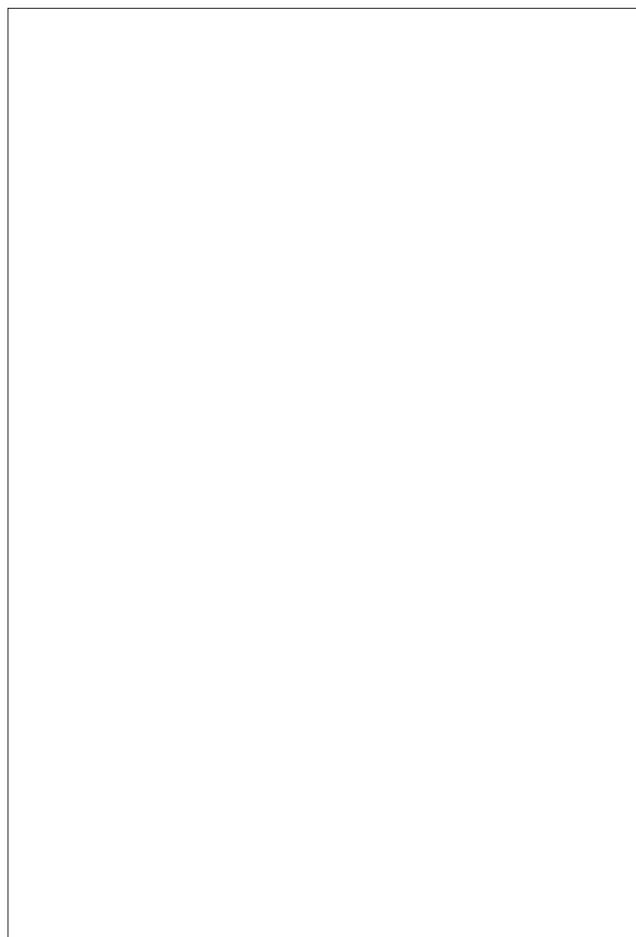
Cependant l'Etat et les gouvernements doivent jouer un rôle dans la protection des ressources nationales et de l'environnement marin lors des négociations de licences de pêche avec des flottes étrangères. Or la tendance est à la signature d'un trop grand nombre d'accords de pêche avec des pays tiers.

La gestion de la ressource suppose une meilleure connaissance de sa réalité. La recherche devrait être, de ce point de vue, davantage orientée vers les besoins de la pêche artisanale et les espèces intéressant ce secteur. La gestion de la ressource ne concerne pas uniquement l'aspect biologique, mais doit prendre en compte toute la filière ainsi que des facteurs multiples influant sur l'état des stocks et l'environnement. Ceci nécessite, par conséquent, une prise de conscience par l'ensemble de la population que l'avenir de la ressource halieutique est lié à la qualité de l'environnement. Les deux réalités ne peuvent être considérées séparément ou de façon cloisonnée. Il est nécessaire de créer des alliances et favoriser des actions communes entre les organisations de travailleurs de la pêche et d'autres groupes socio-professionnels concernés par la sauvegarde et la protection de l'environnement terrestre (agriculteurs, écologistes, scientifiques...).

Cette recherche de synergie entre associations devrait permettre de constituer des groupes de pression en vue d'aboutir à une législation sur les questions de l'environnement.

On constate qu'une prise de conscience très vive existe chez les pêcheurs à l'égard de pratiques de pillage des ressources par la pêche industrielle mais que, dans le même temps, existe aussi un manque considérable de compréhension concernant les effets nuisibles de certaines pratiques de pêche telles que l'usage de la dynamite, du cyanure ou du chalutage qui sont le fait de pêcheurs artisans. Les organisations de travailleurs de la pêche ont un rôle important à jouer au niveau de l'information et de la formation. L'information doit aussi toucher l'ensemble de la population.

Certains suggèrent la création d'une Organisation ou d'une Institution regroupant des responsables de fédérations de pêcheurs organisés ainsi que les différents types et engins de pêche et qui aurait la responsabilité de veiller à une bonne gestion des eaux et des ressources et de régler les conflits. Cette organisation ou institution pourrait élaborer un code de conduite qui devrait être respecté par tous ceux qui ont accès à ces ressources ou qui leur portent atteinte de manière indirecte.



2) Le marché et le rôle des organisations.

Certains préconisent de créer des canaux de commercialisation gérés par les pêcheurs en s'adjoignant le concours de techniciens travaillant en étroit contact avec ces derniers. Cette formule impliquerait une formation aux circuits et rouages de la commercialisation pour des pêcheurs qui s'en sont tenus jusqu'à présent à la production.

Les mêmes souhaitent la participation des pêcheurs aux marchés de l'exportation mais en priorisant les marchés locaux, régionaux et nationaux afin d'alimenter les populations démunies.

Cette orientation pourrait assurer aux travailleurs de la pêche un revenu minimum acceptable. Après tout, c'est un peu ce qu'ont fait les pêcheurs européens en mettant en place des Organisations de Producteurs (OP) qui permettent aux pêcheurs de négocier des prix de retrait pour leur poisson et d'éviter des chutes de prix liés à une production trop importante.

D'autres ont proposé de réduire le nombre des intermédiaires sans les supprimer car dans certains pays - même si leur poids est durement ressenti - ils remplissent une fonction sociale et rendent des services. On le voit par exemple au Sénégal ou à l'île Maurice où le mareyeur joue un rôle important dans le système d'accès au crédit ce qui d'ailleurs augmente son pouvoir par rapport à celui des femmes de pêcheurs qui pourraient et souhaitent participer à la commercialisation.

D'autres enfin préconisent plutôt de renforcer le pouvoir des organisations et des coopératives face aux mareyeurs, plutôt que de lutter pour le monopole des producteurs. C'est à dire en fait accroître le pouvoir de négociation.

Par ailleurs, le poisson est devenu un produit de luxe au point que certaines espèces ne sont plus accessibles aux habitants des pays producteurs. La question se pose alors de savoir s'il ne faut pas se référer à des valeurs éthiques pour analyser les distorsions créées par les forces de marché au niveau de l'approvisionnement des populations à revenus modestes. La pratique de la monoculture des espèces de luxe destinées au marché des pays industrialisés est comparable à celle de la monoculture de l'arachide, ou du soja dans certains pays du Tiers Monde.

A été souligné d'autre part le risque apparu dans les formules actuelles de coopération entre organisations professionnelles : il s'agit de l'exportation de bateaux usagés européens doublée d'investissements dans le mareyage dans des pays du Tiers-monde afin d'obtenir des produits bon marché pour les écouler sur le marché européen.

3) Organisation des travailleurs de la pêche et inter-actions.

Le processus d'organisation doit respecter les valeurs historiques et culturelles des communautés de pêcheurs. L'organisation doit surgir de la base sociale et non d'impulsions ou d'intérêts extérieurs.

Les organisations de travailleurs de la pêche doivent, dès le départ, définir clairement leurs objectifs et éviter l'isolement. Elles doivent favoriser les liens avec d'autres organisations sensibilisées à des problèmes analogues (l'environnement par exemple) mais en maintenant leur autonomie et le caractère de classe de leur organisation.

Un effort particulier doit être fourni pour gérer et maîtriser l'information :

- a) - assurer l'accès aux informations scientifiques et techniques; par exemple sur les sources de pollution parfois occultées pour des raisons politiques.
- b) - identifier et analyser les questions qui concernent à la fois le Nord et le Sud afin de travailler dans une perspective d'interaction.
- c) - sélectionner l'information en priorisant les points majeurs.
- d) - décentraliser le système : si l'information doit intégrer des données internationales, celles-ci doivent être compréhensibles par la base.
- e) - faire circuler l'information : le système d'information doit permettre une communication rapide entre organisations.
- f) - partager l'information pour remplir un rôle de groupe de pression avec d'autres organisations extérieures au secteur des pêches.
- g) - s'équiper en matériels (téléphone, fax, etc.).
- h) - diffuser l'information par les grands médias et les médias spécialisés, les agences de presse, les réseaux de scientifiques.

Présentations audio-visuelles

L'après-midi du mardi 23 janvier fut consacrée à la projection de trois films vidéo sur :

- Le projet de développement PAMEZ au Sénégal

Ce film est essentiellement consacré aux problèmes de transformation du poisson, opération réalisée par des femmes.

- La marche de Kanyakumari en Inde

Ce film relate la marche organisée par les travailleurs de la pêche en Inde en Mai 1989 pour la défense de l'environnement.

- Les pêcheurs maoris en Nouvelle-Zélande

Ce film traite de la problématique des quotas et des difficultés rencontrées par les pêcheurs artisans.

Ces trois projections ont été suivies de débats et ont suscité bon nombre de questions prouvant l'intérêt porté par les participants à la fois aux sujets abordés et à ce type de communication audiovisuelle.

Excursion

Toute la journée du mercredi 25 fut consacrée à différentes visites dans Bangkok et hors de la capitale.

Après avoir quitté le "Golden Dragon Hotel" à 5h30 du matin les participants à la Conférence se sont rendus en car au grand marché du poisson de Bangkok où ils ont été reçus par le Bangkok Fish Marketing Organisation. (BFMO),

l'organisation responsable du marché. Il s'agit d'une entreprise gouvernementale dépendant du Ministère de l'Agriculture et des Coopératives. La visite du marché lui-même fut l'occasion de découvrir l'intense activité commerciale qui s'y déploie. Le BFMO a présenté ensuite aux membres de la Conférence son nouveau projet de marché qui sera implanté à l'extérieur de la capitale et offrira, en même temps qu'une infrastructure plus rationnelle, de meilleures conditions de travail pour le personnel employé.

Le groupe prend ensuite la direction de la Province de Samutsakom, légèrement au sud de Bangkok, pour une visite à un Centre de formation à la culture de crevettes à Charoen Pokabhand. C'est l'occasion de découvrir l'importance et l'étendue de l'aquaculture en Thaïlande, mais aussi de constater de près l'état de destruction de vastes superficies de mangroves et leur transformation en culture intensive de crevettes pour l'exportation.

Après une présentation des activités du Centre et un lunch fort sympathique, les membres de la Conférence se dirigent vers la Province de Supanburi où les accueillent des responsables du Fish Farming Society à Bang Plama. Présentation du projet de développement de 14 villages dans une magnifique salle de réunion d'une communauté bouddhiste. Ce projet s'est fixé comme objectif de répondre aux 57 besoins de la vie d'un être humain depuis sa conception jusqu'à sa mort. Visite d'une ferme piscicole en eau douce ... et découverte de la voracité des poissons d'élevage !

Cette visite fort appréciée par le groupe est suivie d'une dîner thai qui ne tardera pas à réconforter même les plus fatigués. Et c'est de nouveau le départ, accéléré cette fois (ponctualité oblige !) pour un magnifique spectacle "son et lumière" qui retrace l'histoire de la conquête de l'indépendance de la Thaïlande.

DECLARATION FINALE

Introduction

La Conférence Internationale sur l'évolution des pêches et l'avenir des travailleurs organisée par le Collectif International d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF) sous le patronage de l'Université Kasetsart de Bangkok (Thaïlande) a été officiellement inaugurée le 22 janvier 1990. 106 personnes, parmi lesquelles des universitaires, des travailleurs de la pêche, des animateurs de base et quelques officiels de la pêche ont participé à la Conférence. A eux tous, ils représentaient 28 pays d'Amérique du Sud et du Nord, d'Afrique, d'Europe, d'Asie, d'Australie et du Pacifique.

La Conférence s'est tenue à un moment où les évolutions dans le secteur des pêches font apparaître comme vraisemblables et proches des changements au niveau international. Ces changements proviennent non seulement de l'intérieur du secteur des pêcheries mais sont également accentués par les pressions exercées par les processus de développement dans d'autres secteurs de l'économie. L'effet cumulé de ces changements menace, à la longue, de détruire irrémédiablement le cycle aquatique qui est le fondement de la vie sur notre planète.

Dans un avenir proche, ces changements affecteront la viabilité du développement des pêches, la survie des travailleurs de ce secteur et les normes nutritionnelles de millions de personnes dans les pays en développement.

Tendances globales

Durant les trois dernières décennies, on a assisté à un accroissement continu de la demande en poisson au niveau mondial. On peut présumer que cette tendance va se poursuivre et même s'accélérer durant les décennies à venir. C'est pourquoi, un effort considérable a été déployé pour intensifier la production de poisson afin de répondre à cette demande croissante. Cet effort s'est situé au moment où la plupart des pays maritimes ont étendu leurs Zones Economiques Exclusives (ZEE) et ont de cette façon acquis de nouveaux droits et responsabilités dans la gestion et le développement de leurs ressources.

A la suite du nouveau Droit de la Mer, signé en 1982, les pays industrialisés ont été de plus en plus préoccupés de maintenir l'accès de leurs flottes hauturières aux eaux côtières des pays en développement ainsi que de s'assurer une fourniture régulière de produits de la pêche en provenance du Tiers-Monde. Ce dernier aspect a été souvent réalisé en augmentant le potentiel productif des pêcheries locales à travers des prêts octroyés par des bailleurs de fonds internationaux à la fois publics et privés.

Ce développement fut particulièrement patent dans le secteur de l'aquaculture des crevettes dans les pays en développement et a été également reflété dans l'augmentation rapide des accords de pêche entre pays du Nord et du Sud, particulièrement entre la CEE et les pays africains.

Simultanément à ces efforts pour accroître la production de poisson se font jour des menaces croissantes sur l'écosystème aquatique dues aux développements survenus dans d'autres secteurs d'activité de l'économie. Les stratégies de croissance économique sauvage ont conduit à des pressions excessives sur les ressources naturelles, spécialement dans les régions côtières, et à l'apparition de quantités croissantes d'effluents en provenance d'industries et de pratiques liées à l'agriculture moderne qui affecte la productivité biologique des rivières, des estuaires et des mers côtières. Le développement anarchique du tourisme le long des zones côtières fournit une illustration frappante des effets nuisibles que de telles stratégies, orientées vers le profit, provoquent sur les pêcheurs et les pêcheries.

Ces tendances ont été accentuées au cours des années 80 à cause du problème de la dette externe de nombreux pays en développement. En vérité, l'exigence du service de la dette, dans le contexte d'une crise économique mondiale, a obligé ces derniers à piller leurs ressources naturelles et à négliger les besoins vitaux de larges secteurs de leur population dans le but de gagner rapidement des devises étrangères.

Problèmes dans la gestion et le développement des pêches

Dans le secteur des pêches, les stratégies tournées vers l'exportation tout comme la clause des droits d'accès pour les flottes de pêche industrielle ont induit une compétition et des conflits accrus avec les pêcheries locales, particulièrement avec les communautés de pêche artisanale.

Ces communautés de pêcheurs artisans forment un élément du secteur des pêches particulièrement vulnérable et ceci pour toute une série de raisons. Ces communautés sont généralement sans pouvoir contre les intrusions physiques perpétrées dans les eaux sur lesquelles elles disposaient de droits traditionnels. Le faible accès au crédit, aux intrants modernes et au savoir-faire les ont empêchés de revaloriser leurs technologies de pêche. La marginalisation politique et sociale consécutive à leur bas statut et à leurs manque d'organisation ne cesse d'accroître les vulnérabilités précédemment mentionnées.

Dans certains pays, toutefois, les communautés de pêcheurs artisans ont été capables d'obtenir de leur gouvernement qu'il réoriente les politiques de pêche. Dans d'autres cas, ils ont réussi à moderniser leurs technologies artisanales ce qui a accru leur capacité à rivaliser avec les flottes industrielles.

Malheureusement, dans bien des cas, ce type de processus de modernisation, n'a été qu'une solution à court terme aux difficultés de ces communautés. Il en va ainsi parce que les ressources halieutiques sont déjà pleinement voire même sur-exploitées quand ces mesures sont adoptées. En conséquence, des technologies de capture plus efficaces et plus coûteuses ne conduisent pas à des prises plus importantes, les investissements ne sont pas rentables, les pêcheurs sont pris au piège de l'endettement et la différenciation socio-économique au sein des communautés traditionnelles s'accroît.

Les travailleurs de la pêche des pays en développement employés dans les flottes de pêche industrielle sont aussi victimes de l'exploitation. Alors qu'ils participent au processus de destruction écologique de la pêche qui conduit à un pillage aveugle des mers ainsi qu'à la marginalisation des pêcheurs artisans, leur propre travail et leurs conditions de vie sont extrêmement pauvres et ils sont confrontés à la menace permanente de licenciement. Cela les empêche de créer leurs propres organisations, et de se solidariser avec les autres travailleurs dans le secteur des pêches.

Les organisations de travailleurs de la pêche

L'action collective des travailleurs de la pêche est nécessaire pour contrôler l'effort de pêche et l'accès à la mer et pour gérer et renouveler les ressources. C'est aussi une condition pour accomplir une variété de fonctions économiques, sociales et politiques. Celles-ci comprennent l'organisation coopérative pour l'achat d'intrants et la vente de la production; l'amélioration de l'accès au crédit et à l'assurance; le développement de technologies appropriées et les savoir-faire correspondants; le droit à la santé et à l'éducation.

De nombreuses expériences révèlent que, lorsque l'Etat prend l'initiative de créer des structures coopératives pour le profit supposé des populations, de graves problèmes surgissent. Ces initiatives ont pour effet à la fois de diminuer l'efficacité des activités économiques concernées (distribution d'intrants modernes, programmes de crédit, etc...) et d'accroître les inégalités à travers des pratiques discriminatoires et corrompues qui sont souvent le fait de connexions politiques. Dans les pays où les pêches industrielles obtiennent un appui actif de la part de l'Etat, seuls les efforts organisés des travailleurs de la pêche artisanale

peuvent faire pression sur l'Etat pour s'assurer qu'ils bénéficient d'une égale considération en matière d'investissement et de crédit.

Des organisations de travailleurs de la pêche d'un genre nouveau et qui sont apparues dans quelques pays au cours de la dernière décennie (par exemple en Inde, aux Philippines, au Chili) ont concentré leur attention et dirigé leurs luttes pour s'assurer que l'Etat mette en oeuvre des mesures de gestion des pêches adéquates et efficaces.

Cependant il faut admettre que, dans de nombreux cas, les mêmes organisations sont beaucoup plus faibles lorsqu'il s'agit de faire face aux effets auto-destructeurs de certaines méthodes de pêche et à la croissance anarchique des capacités de captures qui visaient, au départ, au maintien de leurs revenus.

En conséquence un processus d'éducation et de conscientisation est indispensable pour garantir la cohérence de l'action des organisations de pêcheurs. Egalement importante dans ce contexte est la revitalisation des connaissances empiriques sur l'écosystème aquatique que beaucoup de ces communautés possèdent. Ce bagage culturel devrait servir de base pour inventer des voies et des moyens de contrôle, réorienter l'effort de pêche et renouveler les ressources aquatiques.

Dans la mesure où les organisations de travailleurs de la pêche sont efficaces au plan de l'action collective, des efforts devraient être fournis pour développer leur prise de conscience et leur savoir-faire dans la perspective de les rendre capables de gérer leurs propres pêcheries. Ceci exige que l'Etat reconnaisse pleinement le rôle des travailleurs de la pêche dans la gestion des pêcheries et confie à leurs organisations des droits et des responsabilités pour réaliser cet objectif. Une telle approche constitue une alternative, socialement souhaitable, à la tendance actuelle qui consiste à accorder des droits individuels sur les ressources halieutiques sous forme de quotas et de licences individuelles transmissibles.

Les tentatives des travailleurs de la pêche de se fédérer à un niveau national devraient être activement encouragées. Cependant, là où de telles fédérations nationales sont multi-sectorielles, les travailleurs de la pêche artisanale peuvent être marginalisés à l'intérieur de structures plus importantes. De tels problèmes intersectoriels devraient être ouvertement discutés.

L'aquaculture

En Amérique latine et en Asie, l'aquaculture côtière de crevettes a témoigné d'une phénoménale croissance durant la dernière décennie. Cette aquaculture dirigée vers l'ex-

portation - cela est clair à présent - a créé de graves problèmes qui mettent en péril les moyens d'existence des communautés locales de paysans et de pêcheurs et, à long terme, elle affectera la viabilité de la ressource naturelle de base.

L'expérience de nombreux pays montre comment ces effets nuisibles sont produits, particulièrement en ce qui concerne l'aquaculture de crevettes. Dans le cas de l'aquaculture de crevettes en pays tropicaux, on assiste à la destruction de vastes étendues d'estuaires et de zones de mangrove qui constituent les terrains d'élevage naturel de nombreuses espèces de la vie aquatique. Souvent, l'aquaculture de crevettes est entreprise au dépens de la production de nourriture de base telle que le riz et des espèces de poissons qui formaient auparavant l'essentiel de la consommation locale. Après quelques années de culture continue, les champs sont pollués du fait de l'accumulation de substances organiques et chimiques toxiques. Puisqu'une grande partie de la demande de crevettes provient d'une poignée de pays industrialisés, l'augmentation de la production à grande échelle entraîne une chute des prix sur le marché mondial. Cela affecte rapidement non seulement ceux qui sont impliqués dans l'aquaculture mais aussi les revenus des pêcheurs artisans engagés dans la pêche maritime à la crevette dans les pays en développement.

Cela dit, des formes moins intensives de développement de l'aquaculture peuvent fournir des opportunités aux communautés de travailleurs de la pêche pour gérer les ressources en poisson dans les zones où elles vivent afin d'obtenir de nouvelles sources de revenus et augmenter la production de nourriture et l'emploi. Ceci requiert que des droits exclusifs soient accordés à de telles communautés pour contrôler les eaux et l'environnement ambiant.

Perspectives d'avenir

- *-Pour affronter l'avenir, il est impératif de mettre l'accent sur l'exigence d'une compréhension globale des relations complexes entre l'environnement aquatique et l'ensemble de la biosphère de notre planète. Comme "phares de la mer", les travailleurs de la pêche ont un rôle et une responsabilité spéciale à exercer pour aider à cette compréhension.
- *-Les travailleurs de la pêche et ceux qui les soutiennent-doivent faire de plus en plus face, s'ils veulent que leur action soit efficace, à une exigence : développer des liens plus étroits avec les autres populations déshéritées dont la survie est aussi affectée par les dommages causés à l'environnement. Dans le cas des pêches ces dommages sont accélérés par des processus de développement qui prêtent peu d'attention aux rythmes de la nature.
- *-Ces nouvelles alliances, forgées en vue de protéger l'environnement, ne devraient affaiblir les travailleurs de la pêche ni dans leurs revendications à l'intérieur du secteur des pêcheries ni dans le fonctionnement autonome de leurs organisations de base.
- *-Un développement viable exige que nous passions d'une relation d'exploitation de la nature à une relation de sauvegarde et de respect. Maintien et promotion de la vie ont toujours été le domaine de responsabilité principal des femmes dans les communautés de pêcheurs. Ces préoccupations ont souvent entraîné leur marginalisation au sein de leurs propres communautés. Seule leur participation active à la vie économique et la reconnaissance de celle-ci comme élément central garantira l'émergence de telles relations avec la nature.

LISTE DES PARTICIPANTS

PAYS	NOM	ORGANISATION	PROFESSION
AFRICA			
Mauritius	FLEUROT R.	IDP	Social Worker
	ROSE J.	APPIM	Fishworker
Madagascar	NAROVE P.	Apostolat de la mer	Med. Doctor
	Senegal SALL A.	CREDETIP	Soc. Scientist
Tanzania	GUEYE M.	Collectif des pêcheurs	Fishworker
	SAASITA C.	Apostleship of the sea	Fs. Techn.
Togo	De Souza KWAMI	UNICOOPEMA	Fishworker
	Hunlede KISSIMBO	UNICOOPEMA	Fs. Techn.
AMERICA L.			
Brazil	DIEGUES Carlos	Instituto Oceanografico University of Sao Paulo	Professor
	LEITAO Wilma		Soc. Scientist
Chile	MORALES H.L.	CEDIPAC	Soc. Scientist
	CHAMORRO H.	CONAPACH	Fishworker
Columbia	GUTIERREZ.F	CESPA	Scientist
Mexico	PEREZ M.	Cooperativas de Pescadores	Fishworker
Peru	PERALTA H.	Centro L.A. de pesca	Researcher
Venezuela	SALAYA J.	Universidad Simon Bolivar	Researcher
AMERICA N.			
Canada	BELLIVEAU M.	MFU	Union Secr.
	REVERET J.P.	University of Quebec	Researcher
	ROBICHAUD H.	MFU	Fishworker
ASIA			
Bangladesh	Bhagawati Ghosh	Devnt. Soc. & Fs. Net Prog.	Social Worker
	Abdus Sabur	ACFOD/Bangkok	Coordinator
Hong-Kong	VILLALBA	DAGA	Secretary
India	KURIEN J.	Centre for Devnt. Studies	Soc. Scientist
	LUCAS J.	K.D.F.S.F.	Social Worker
	MARIADHASAN	K.D.F.S.F.	Fishworker
	MATHEW S.		Researcher
	NAYAK N.	PCO Centre	Soc. scientist
	SALDANHA M.	NFF	Tr. Unionist
	TILLAR	Fishermen's Welfare Soc.	Manager
	V. VIVEKANANDAN	SIFFS	Manager
Philippines	ALAPAY R.	BIGTIS LAKAS	Fishworker
	CASIPIT C.	CALARIZ	Fishworker
	CRISTOBAL V.	CALARZ	Social Worker,
	CURA N.	Asian Social Institute	Fac. Member
	MENDOZA V.	CALARIZ	Fishworker
	TABING L.	Found. of Rural Broadcasters	Journalist
Taiwan	NIKAR M.		Fishworker
	PETRUCELLI L.	Fishermen's Service Centre	Social Worker

Thailand	AMON PENMAD	PAKBANG Fishing Village W.F.	Fishworker
	AMPORN SUGANDHA VANIJ	KASETSART Univ.,Fac.of S.Sc	Soc.Scientist
	ANNOP CHOOBUMROONG	KASETSART Univ.,Fac.of S.SC.	Fac.Member
	BAONUI MADTING	YAD PHON Association	Fishworker
	BOONPOP PAKDEEYONG	YAD PHON Association	Fishworker
	CHAKRIT RITMONTREE	YAD PHON Association	Fishworker
	CHANA BOONMUN	DEP .of FS.,TRAT Prov.	Dir. of Fs.
	CHITTI KONGSANGCHAI	FORESTRY DEP.Bangkok	Gvt.Officer
	DANUCH B.	WILD LIFE FUND	Ecologist
	DAR KUANTOLAO	PAKBANG Fishing Village W.F.	Fishworker
	DOUNGJAI SANPA	YAD PHON Association	Fishworker
	GARHO NIMAD	PAKBANG Fishing Village W.F.	Fishworker
	GORO LEMLA	PAKBANG Fishing Village W.F.	Fishworker
	HA YEEASMAEL C.	PAKBANG Fishing Village W.F.	Fishworker
	JETA WARACH	YAD PHON Association	Fishworker
	KORLEEYO SANI	PAKBANG Fishing Village W.F.	Fishworker
	KUANCHAI B. G.	YAD PHON Association	Fishworker
	KUNGWAN J.	KASETSART Univ., Faculty of Fisheries	
	MANAS WATTANASAK	NAHIDOL Univ., Faculty of Environment	
	MANEE BUTMANA	YAD PHON Association	Fishworker
	MOOKOR HUDJO	PAKBANG Fishing Village W.F.	Fishworker
	MOOTANA KUANTOLO	PAKBANG Fishing Village W.F.	Fishworker
	NONGNUCH S.	SRI NAKARINVISOTE Univ., Fac.of Fisheries	
	PAYUB PUNKATE	THAI FARMERS BANK, Research Section	
	PENCHOME P.	THE THAI OVERSEAS FISHERIES ASSOCIATION	
	PISIT CHARNSNOH	YAD PHON Association	Social Worker
	PITAYA T.	S. .P. FISHERIES CO. LTD.	
	POO NUANSEE	YAD PHON Association	Fishworker
	PRAOPAN TONGSOM	Gov.of Thailand, NATIONAL ENVIRONMENT BOARD	
	ROONGRIT T.	Gov. of Thailand, MINISTRY OF COMMUNICATION	
	ROWKEEYO DANGLEE	PAKBANG Fishing Village W.F.	Fishworker
	RUANGRAI T.	KASETSART Univ., Faculty of Economics	
	SA-ARD BUTMAN	YAD PHON Association	Fishworker
	SAIPIN SIRIHONG	Gov. of Thailand, Dep.of Labour, R. & P.	
	SAMAGGI BOONYAWAT	KASETSART Univ., Faculty of Fisheries	
	SITTIPAN S.	SRI NAKARINVIROTE Univ., Fac.of Oceanogr.	
	SOMMI MADTING	YAD PHONG Association	Fishworker
	SOMSAK P.	Ministry of Agr., FS. Dep., M.FS.Dev. Centre	
	SUJIN DEETA	KASETSART Univ., Faculty of Fisheries	
	SUKIT SIRIPAT	YAD PHON Fishing Village W.F.	Fishworker
	SULAIMAN LEENO	PAKBANG Fishing Village W.F.	Fishworker
	SUWIT M.	YAD PHON Association	Fishworker
	TAWORN BOOKPIKUN	MINISTRY OF COMMUNICATION, Harbour Dep.	
	THARA BUAKUMSRI	ASIAN CULTURE FORUM ON DEVELOPMENT	
	UMAD ARSAN	PAKBANG Fishing Village W.F.	Fishworker
	USUN MUENTONG	YAD PHON Association	Fishworker
	WAI SANI	PAKBANG Fishing Village	Fishworker
	WATTANASIT V.	YAD PHON Association	Fishworker
	WIT TANCHALANUKIT	KASETSART Univ., Faculty of Fisheries	

EUROPE

Belgium	GILLET Pierre	ICSF	Secretary
	GRAFT Guido	ICSF	Staff Memb.
	De JAMBLINE Clo	ICSF	Staff Memb.
	PLATEAU J.P.	Univ. NAMUR, Fac.des Ec.Sc.	Professor

France	PLATEAU M.C.		
	BELLE C François	ICSF	Journalist
	CHEVER R.P.	Com.Local des Pêches Mar.	Secretary
	LE SANN Alain	CRISLA/Solagral Pêche	Social Activist
	SMITH James	CCFD	Dev. Officer
Italy	WILLMANN Rolf		Economist
Norway	LOVENSKIOLD H.	NORAD	Info. Officer
Netherlands	QUIST Cornelia		Soc.Scientist
Portugal	PEREIRA Guilherme	OIKOS	Sociologist
Spain	DE CASTRO GARCIA C.	Apostolado del Mar	Social Worker
U.K.	CREAN Kevin	Humberside Int, FS Inst.	Scientist
	HERKLOTS Jeremy		Dev. Consult.
	O'RIORDAN Brian	ITDG	Dev. Officer
	REARDON Geraldine	ERR	Researcher
PACIFIC			
Australia	GARBUTT J.D.		Social Worker
New Zealand	HIGGINS D.	NGAITAHU Tribal Fishing Comp.	Fishworker
	HIGGINS H.		

CONTRIBUTION ECRITES

Titres des textes des intervenants invités présentés à la Conférence sur l'évolution globale des pêches et l'avenir des travailleurs. Bangkok, 22 - 27/ 01/1990.

- * CHAMORRO-ALVAREZ Humberto
 - El futuro de los pescadores y trabajadores pesqueros : autonomia o sumision y los desafios de la profesion. (10 p)
 - The Future of Fishworkers: autonomy or submission. (in SAMUDRA DOSSIER N°3 - p 3 to p 9)
 - L avenir des travailleurs de la pêche, les défis de la profession : autonomie ou soumission. (dans SAMUDRA DOSSIER N°3 - p 3 à p 10)
- * CREAN Kevin
 - World Fish Trade : constraints and opportunities for fishworkers. (17 p)
- * CURA Nenita
 - People's movements: a development imperative. (17p)
- * MATHEW Sebastian (.)
 - Fishing Legislation and Inter-Gear Conflicts in Coastal Waters: Experiences of Japan and Southeast Asia. (11 p)
 - Législation des pêches et conflits entre engins de pêche dans les eaux côtières : expériences du Japon et de l'Asie du Sud-Est. (10 p)
- * MORALES Hector Luis
 - La acuicultura hoy : lo verde y lo negro de la revolución azul (18 p)
 - Aquaculture today : chances and hazards of the blue revolution, (in SAMUDRA DOSSIER N°3 - p 26 to p 39)
 - L aquaculture aujourd'hui : chances et risques de la révolution bleue, (dans SAMUDRA DOSSIER N°3 - p 27 à p 41)
- * NAYAK Nalini
 - The Impact of Global Development Strategies on the Fishworkers. (5 p)
 - Les conséquences des stratégies globales de développement sur les travailleurs de la pêche. (4 p)
- * PLATTEAU Jean-Philippe
 - Les pêcheurs artisanaux face aux risques des investissements extérieurs. (dans SAMUDRA DOSSIER N°3 p 42 à p 54)
 - Small-scale fishermen and the threat of outside owner-investors. (in SAMUDRA DOSSIER N°3 p 40 to p 51)
- * SALL Aliou
 - L'avenir de la pêche au Sénégal : approche technocratique et mal-développement, (dans SAMUDRA DOSSIER N°3 p 11 à p 26)
 - The future of the fisheries sector in Senegal : technocratic approach and inequitable development. (in SAMUDRA DOSSIER N°3 p 10 to 25)

(.)The paper by Sebastian Malthew is only a synopsis. The complete study has been published as SAMUDRA MONOGRAPH N°1 under the title : "Fishing Legislation and Gear Conflicts in Asian Countries". (P 124 - cost price 10 US\$)

Contribution régionales

AFRIQUE

- * De Souza Kwami
 - Union des Coopératives de Pêche Maritime au Togo. (4p)
- * GUEYE Malic
 - Le Collectif National des Pêcheurs du Sénégal : stratégies d'organisation et problèmes. (5 p)
- * ROSE Jacques
 - Association of professional fishermen of Mauritius. (4 p)

AMERIQUE LATINE

- * CHAMORRO-ALVAREZ Humberto
 - Los aportes y demandas de los pescadores artesanales para el periodo de la democracia : diez medidas para una acción conjunta. (4 p)
- * SALAYA Juan José
 - Situación y perspectiva de la pesca artesanal en Venezuela. (19 p)

ASIE

- * GHOSH Bhagabati
 - Bangladesh perspectives
- * MINISTRY OF AGRICULTURE, DEP. OF FISHERIES (Thailand)
 - Small-Scale Fisheries Development in Thailand. (5 p)
- * SMALL FISHERS FEDERATION OF SRI LANKA
 - Present situation in Sri Lanka. (4 p)
- * NATIONAL FISHERMEN'S FORUM (India)
 - A brief history of NFF. (5 p)
- * SOUTH INDIAN FEDERATION OF FISHERMEN SOCIETIES (SIFFS)
 - Fishworkers Organisations : the South India Experience. (8 p)

EUROPE

- * CLAIREAUX Henri (France)
 - Note about small-scale fisheries. (7 p)
- * DE CASTRO GARCIA Cristina (Spain)
 - Encuentros y trabajo con esposas de pescadores. (4 p)

PACIFIQUE

- * HIGGINS David
 - Fishworkers Organisations in New Zealand. (4 p)

Copies de ces interventions peuvent être obtenues à : ICSF, Liaison Office, rue Grétry 65, B-1000 Brussels, Belgium. (0,15 \$US p/p - frais de poste par avion inclus).

LE COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI AUX TRAVAILLEURS DE LA PECHE

Le Collectif International d'appui aux Travailleurs de la Pêche (ICSF) est un réseau international qui a été fondé en Inde en 1986 pour permettre aux travailleurs de la pêche (hommes, femmes et enfants) de faire entendre leurs voix au niveau international. Ceci afin que les difficultés rencontrées par eux tant sur terre que sur mer, soient prises en considération par les Gouvernements et les Instances Internationales.

Dans sa recherche de coopération et de solidarité, le Collectif est proche des organisations de travailleurs de la pêche et des syndicats. Sa particularité est de permettre une coopération étroite entre scientifiques et travailleurs sociaux d'un côté, travailleurs de la pêche des pays du Sud et du Nord de l'autre.

Les objectifs du Collectif peuvent être définis à partir de quatre programmes à long terme :

Programmes d'études et de recherche

Ce programme fournit les bases pour diverses études de développement en étroite collaboration avec des scientifiques et des travailleurs de la profession.

Programmes de formation et d'échange

Ce programme permet de réaliser des échanges d'expériences et de favoriser une connaissance approfondie. Cela inclut le partage de découvertes sur les technologies nouvelles et appropriées, la formation à partir de structures nouvelles d'organisation et l'interaction entre les scientifiques et les travailleurs, ceci en vue de démarginaliser les pêcheries artisanales. L'interaction est double : d'un côté l'échange entre travailleurs de la pêche et scientifiques, de l'autre la communication entre travailleurs de la pêche de différents pays.

Programmes d'actions et de campagnes

ICSF apporte son soutien à des travailleurs de la pêche en difficulté à la demande de leurs organisations.

Programmes de communication

Le Collectif a mis en place différents moyens de communication : SAMUDRA Revue, SAMUDRA Dossier, SAMUDRA Monographie (*), des films vidéos...

Une Equipe d'Animation composée de sept membres volontaires coordonne le travail d'ICSF. Ce sont les "personnes-contacts" officielles. Elles résident à Bangkok (Thaïlande), Bogota (Colombie), Bruxelles (Belgique), Dakar (Sénégal), Manille (Philippines), Trivandrum (Inde), Valparaiso (Chili).

Fondé dans le Tiers-Monde, le Collectif s'efforce, bien qu'avec des moyens limités, d'appréhender les problèmes auxquels est confronté le secteur des pêcheries à petite échelle dans une perspective globale.

* SAMUDRA, dans de nombreuses langues asiatiques, signifie l'océan et évoque ainsi l'étendue des problèmes des travailleurs et travailleuses de la pêche.